RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00364
Numéro SIREN : 523 376 127
Nom ou dénomination : FGGF

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003139

334299

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003139**
n° de gestion : **2010B00364**
n° SIREN : **523 376 127 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 19/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FGGF - Société en nom collectif
123 rue Victor Hugo 76600 le Havre -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

334299

FGGF
Société en nom collectif
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 123 Rue Victor Hugo
76600 LE HAVRE
523376127 RCS LE HAVRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 Juin 2019

L'an Deux mille dix-neuf,

Le 28 Juin,

A 10 heures,

Les associés de la société FGGF, société en nom collectif au capital de 50 000 euros, divisé en 5000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 123 Rue Victor Hugo 76600 LE HAVRE, sur convocation de la gérance.

Sont présents :
Monsieur Francois GUIAVARCH, titulaire de 2499 parts sociales en pleine propriété
Madame Fabienne GUIAVARCH, titulaire de 2501 parts sociales en pleine propriété

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Fabienne GUIAVARCH, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,

Copie certifiée conforme

- le rapport de gestion établi par la gérance,

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -69 665,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-69 665,00 euros
Report à nouveau antérieur :	71 299,00 euros
Prélèvement sur les réserves : - sur le compte "autres réserves"	69 665,00 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

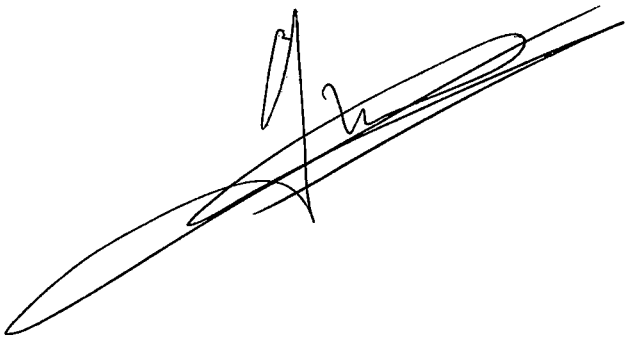
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Fabienne GUIAVARCH
Gérantee



Copie certifiée conforme

N° 15948*01
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du code général des impôts)

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2019

Désignation de l'entreprise Snc FGGF — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise 123 rue Victor Hugo 76600 LE HAVRE
SIRET 52337612700024
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2018 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	665 000	012	665 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	25 498	030 5 274	20 224
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
		Total I (5)	044	690 498	048 5 274	685 224
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060	18 184	062	18 184
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	4 000	066	4 000
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072	55 417	074	55 417
	Valeurs mobilières de placement		080	160 000	082	160 000
	Disponibilités		084	30 246	086	30 246
	Charges constatées d'avance*		092	4 784	094	4 784
		Total II	096	272 632	098	272 632
		Total général (I + II)	110	963 130	112 5 274	957 856

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	50 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	5 000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	391 894
	Report à nouveau	134	71 299
	Résultat de l'exercice	136	-69 665
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	448 527
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	429 467
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	63 172
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 58)	172	16 690
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	509 329
	Total général (I + II + III)	180	957 856

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	361 006
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	690 498
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

Copie certifiée conforme

cerfa

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Snc FGGF

Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2018

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209	210 : 332 882
	Production vendue	biens			215	214 :
		services *			217	218 : 95 858
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222 :
	Production immobilisée*					224 : 2 791
	Subventions d'exploitation reçues					226 :
	Autres produits					230 : 3 162
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232 : 434 693
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234 : 141 969
	Variation de stocks (marchandises)*					236 : -17 611
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238 :
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240 :
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242 : 100 244
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	785)		244 : 62 281
	Rémunérations du personnel*					250 : 148 256
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252 : 50 382
	Dotations aux amortissements*					254 : 5 274
	Dotations aux provisions					256 :
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262 : 11 430
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	1 679		:
	Total des charges d'exploitation (II)					264 : 502 225
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270 : -67 531
	Produits financiers (III)	280	582	Charges financières (V)		294 : 2 923
	Produits exceptionnels (IV)					290 : 211
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300 : 3
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			:
	Impôt sur les bénéfices* (VII)					306 :
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310 : -69 665
B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	314 : 69 665

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997 :
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342 :
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992			
	Droit divers : Créance due au report en arrière du déficit				346			350 : 4 047
	Droit divers : Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			:
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354 : 73 712
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360 :
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	372 : 73 712

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copie certifiée conforme

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : Snc FGGF — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402 665 000	404	406 665 000	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442 9 768	444	446 9 768	
	Installations générales agencements divers	450	452 14 730	454	456 14 730	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 1 000	474	476 1 000	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492 690 498	494	496 690 498	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532 2 465	534	536 2 465
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542 2 579	544	546 2 579
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562 229	564	566 229
TOTAL		570	572 5 274	574	576 5 274

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copie certifiée conforme

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

cerfa

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : Snc FGGF — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour depréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	73 712
Total des déficits restant à reporter	870	73 712

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	2 614
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	33 247
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	45 594
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	33 575
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

Copie certifiée conforme

cerfa

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise : Snc FGGF — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018 — Durée en nombre de mois : 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	1
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	428 740
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	428 740

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	2 791
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	17 611
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	20 402

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	161 720
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	67 150
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	11 430
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	240 300

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	208 842

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	208 842

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	/ /	160	/ /	
Date de cessation				/ /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

** Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.*

Copie certifiée conforme

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

FGGF
Société en nom collectif
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 123 Rue Victor Hugo
76600 LE HAVRE
523376127 RCS LE HAVRE

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 Juin 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -69 665,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-69 665,00 euros
Report à nouveau antérieur :	71 299,00 euros
Prélèvement sur les réserves : - sur le compte "autres réserves"	69 665,00 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

FGGF
Société en nom collectif
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 123 Rue Victor Hugo
76600 LE HAVRE
523376127 RCS LE HAVRE

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 Juin 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :
Débits de boisson.

Acquisition d'un nouveau fond de commerce, enseigne « LE CAID » au 1er Février 2018.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2019 sont les suivants :

Copie certifiée conforme

Améliorer notre résultat.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 428 740,00 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 953,00 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 124 358,00 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 100 244,00 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 62 281,00 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 148 256,00 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 50 382,00 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1,00.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5 274,00 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 11 430,00 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 502 225,00 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -67 531,00 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -2 341,00 euros, il s'établit à -69 872,00 euros.

Après prise en compte :
- du résultat exceptionnel de 208,00 euros,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par une perte de -69 665,00 euros.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 957 856,00 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Copie certifiée conforme

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -69 665,00 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-69 665,00 euros
Report à nouveau antérieur :	71 299,00 euros
Prélèvement sur les réserves : - sur le compte "autres réserves"	69 665,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 448 527,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

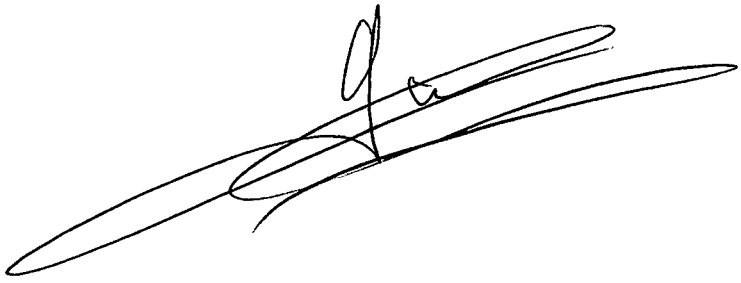
Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à LE HAVRE
Le 14 Juin 2019

LA GERANCE



Copie certifiée conforme

eXqual GROUPE

Société d'Expertise Comptable

Exqual Le Havre

33, rue Lord Kitchener
BP 158 - 76052 Le Havre Cedex
Tél : 02 35 41 74 77
Fax : 02 35 21 26 04
contact.lehavre@exqual.fr

Société d'Expertise Comptable
inscrite à l'Ordre de Rouen
S.A. au capital de 267.750 euros
Siret 342 463 833 00026 - TVA FR
06 342 463 833

Exqual Montivilliers

10, rue Vatellière
76290 Montivilliers
Tél : 02 35 30 29 29
Fax : 02 35 30 53 00
contact.montivilliers@exqual.fr

Société d'Expertise Comptable
inscrite à l'Ordre de Rouen
S.A.S. au capital de 65.000 euros
Siret 372 500 223 00030

Exqual St-Romain de Colbosc

22, rue Albert Gibet
76430 St-Romain de Colbosc
Tél : 02 32 79 67 96
Fax : 02 35 30 16 56
contact.saintromain@exqual.fr

Société d'Expertise Comptable
inscrite à l'Ordre de Rouen
S.A.R.L. au capital de 7.500 euros
Siret 480 077 973 00042
TVA FR 47 480 077 973

Exqual Reims

34, rue Ponsardin
BP 297 – 51060 Reims Cedex
Tél : 03 26 88 26 49
Fax : 03 26 40 96 34
contact.reims@exqual.fr

Société d'Expertise Comptable
inscrite à l'Ordre de Reims
S.A. au capital de 38 112,24 euros
Siret 420 281 388 00017
TVA FR 55 420 281 388

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE
18 SEP. 2019
ARRIVÉE COURRIER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Le Havre, 16 SEPTEMBRE 2019

7CB65,736.
+3CB68,336.

DEPOT ANNUEL DES COMPTES

Documents certifiés conformes

- ☐ Bilan actif
- ☐ Bilan passif
- ☐ Compte de résultat
- ☐ Annexes
- ☐ Proposition affectation résultat
- ☐ Textes de résolution
- ☐ Chèque

Dossiers ; FGGF / ALL SHOP LIVE / SERY/ GUILLEBAUD / JUSTE PRIX IMMO SCI SOUTHAMPTON / JSS MONDONILLE / CHK RENOVATION / JDK CONCEPT / groupe JCH